

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

## COLLE METHACRYLATE MMA 415 A

Numéro de matière MMA 415 COMPOSANT A

Mise à jour: 31/5/2023

Version: 1.0

Remplace la version: 0.0

Langue: fr-FR

Date d'édition: 1/6/2023

Page: 1 de 11

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit: COLLE METHACRYLATE MMA 415 A

Cette fiche de données de sécurité est valable pour les produits suivants:  
MMA 415 COLLE METHACRYLATE 2 COMPOSANTS

UFI: 5Q10-C0R4-3006-D0HQ

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Colle pour colle à 2 composants

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: ADHEKO SAS

Rue/B.P.: ZA Chatanay Nord

Parc Grinniaco

Place, Lieu: 38540 Grenay

France

E-mail: contact@adheko.com

Téléphone: +33 (0)4 74 09 82 35

Télécopie: +33 (0)4 74 60 81 17

Service responsable de l'information:

Service Technique / E-mail: contact@adheko.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA / INRS:

Téléphone: +33 (0)1 45 42 59 59 (en cas d'empoisonnement / in case of poisoning)

<http://www.centres-antipoison.net>

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Flam. Liq. 2; H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Skin Irrit. 2; H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2; H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1; H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3; H335 Peut irriter les voies respiratoires.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger:	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
	H315	Provoque une irritation cutanée.
	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
	H335	Peut irriter les voies respiratoires.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

## COLLE METHACRYLATE MMA 415 A

Numéro de matière MMA 415 COMPOSANT A

Mise à jour: 31/5/2023

Version: 1.0

Remplace la version: 0.0

Langue: fr-FR

Date d'édition: 1/6/2023

Page: 2 de 11

Conseils de prudence:	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P261	Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
	P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
	P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
	P405	Garder sous clef.
	P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

### Marquage spécial

Texte pour l'étiquetage: Contient méthacrylate de méthyle et Acide méthacrylique.

### 2.3 Autres dangers

A défaut d'une aération suffisante, il peut se former des mélanges explosibles.

Effet narcotique en cas de doses élevées.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Propriétés perturbant le système endocrinien, Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

### 3.2 Mélanges

Spécification chimique: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux:

Composants dangereux:

Identificateurs	Désignation Classification	Teneur
REACH 01-2119452498-28-xxxx N°CE 201-297-1 CAS 80-62-6	Méthacrylate de méthyle Flam. Liq. 2; H225. Skin Irrit. 2; H315. Skin Sens. 1; H317. STOT SE 3; H335.	45 - 100 %
REACH 01-2119463884-26-xxxx N°CE 201-204-4 CAS 79-41-4	Acide méthacrylique Acute Tox. 4; H302. Acute Tox. 3; H311. Acute Tox. 4; H332. Skin Corr. 1A; H314. Eye Dam. 1; H318. STOT SE 3; H335. Valeurs limites de concentration spécifiques (SCL): STOT SE 3; H335: C ≥ 1 %	< 3 %

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

Informations générales: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Premiers secours: veillez à votre autoprotection!  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais; si nécessaire utiliser un appareil respiratoire ou administrer de l'oxygène. En cas d'irritation des poumons: premier traitement avec un spray corticoïde, p. ex. Auxilison, aérosol dosé Pulmicort. (Auxilison et Pulmicort sont des marques déposées.) Appeler un médecin.

Après contact avec la peau: En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau et du savon.  
En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

## COLLE METHACRYLATE MMA 415 A

Numéro de matière MMA 415 COMPOSANT A

Mise à jour: 31/5/2023

Version: 1.0

Remplace la version: 0.0

Langue: fr-FR

Date d'édition: 1/6/2023

Page: 3 de 11

Contact avec les yeux:	Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite un ophtalmologiste.
Ingestion:	Ne pas provoquer de vomissement. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Appeler aussitôt un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.  
Effet narcotique en cas de doses élevées.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés: jet d'eau en aspersion, Mousse résistante à l'alcool, poudre d'extinction, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide et vapeurs très inflammables. Des mélanges explosifs à l'air peuvent déjà se former à température ambiante.  
Les vapeurs concentrées sont plus lourdes que l'air.  
En cas d'incendie, risque de dégagement de: Produits organiques de craquage, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

Indications complémentaires: Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau et les retirer si possible de la zone dangereuse. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

Assurer une aération suffisante. Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Tenir toute personne non protégée à l'écart.

Interdire l'accès de la zone en danger dans le sens du vent et alerter les riverains.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations. Danger d'explosion!

En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Faibles quantités: Absorber mécaniquement avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel), puis les recueillir dans des récipients adéquats en vue de leur élimination.

En cas de quantités importantes: recueillir le produit mécaniquement. Utiliser un équipement antistatique pour pomper. Utiliser des appareils protégés contre l'explosion et des outils qui ne lancent pas d'étincelles.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

## COLLE METHACRYLATE MMA 415 A

Numéro de matière MMA 415 COMPOSANT A

Mise à jour: 31/5/2023

Version: 1.0

Remplace la version: 0.0

Langue: fr-FR

Date d'édition: 1/6/2023

Page: 4 de 11

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation: Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.  
Prévoir une aspiration de l'air ambiant à hauteur du sol.  
Porter un équipement de protection approprié. Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.  
Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Equiper les lieux de travail d'un rince-oeil et d'une douche de premier secours.

Protection contre l'incendie et les explosions:  
Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
Les vapeurs concentrées sont plus lourdes que l'air.  
Dans des récipients remplis partiellement peuvent se former des mélanges explosifs.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:  
Conservé uniquement dans le récipient d'origine.  
Conservé les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.  
Stocké au sec. Protéger de tout effet de la lumière.  
Ne remplir les récipients qu'à env. 90%, car l'oxygène de l'air est nécessaire à la stabilisation.  
Pour les récipients volumineux, veiller à ce que l'apport d'oxygène (d'air) soit suffisant, pour assurer la stabilité.  
Protéger du gel. Température de stockage recommandée: 20 °C

Conseils pour le stockage en commun:  
Ne pas stocker avec des peroxydes organiques, de l'ammoniaque ou des persulfates.  
tenir à l'écart de: Agent réducteur, amines, métaux lourds, agents oxydants, acides inorganiques

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur limite
80-62-6	Méthacrylate de méthyle	Europe: IOELV: STEL	100 ppm
		Europe: IOELV: TWA	50 ppm
		France: VLE	410 mg/m <sup>3</sup> ; 100 ppm
		France: VME	205 mg/m <sup>3</sup> ; 50 ppm
79-41-4	Acide méthacrylique	France: VME	70 mg/m <sup>3</sup> ; 20 ppm

DNEL/DMEL: Indication sur Méthacrylate de méthyle:  
DNEL court terme, ouvriers, dermique, local: 1,5 mg/cm<sup>2</sup>  
DNEL court terme, ouvriers, par inhalation, local: 416 mg/m<sup>3</sup>  
DNEL long terme, ouvriers, dermique, systémique: 13,67 mg/kg bw/d  
DNEL long terme, ouvriers, par inhalation, systémique: 208 mg/m<sup>3</sup>  
DNEL long terme, ouvriers, dermique, local: 1,5 mg/cm<sup>2</sup>  
DNEL long terme, ouvriers, par inhalation, local: 208 mg/m<sup>3</sup>  
DNEL court terme, consommateurs, dermique, local: 1,5 mg/cm<sup>2</sup>  
DNEL court terme, consommateurs, par inhalation, local: 208 mg/m<sup>3</sup>  
DNEL long terme, consommateurs, dermique, systémique: 8,2 mg/kg bw/d  
DNEL long terme, consommateurs, par inhalation, systémique: 74,3 mg/m<sup>3</sup>  
DNEL long terme, consommateurs, dermique, local: 1,5 mg/cm<sup>2</sup>  
DNEL long terme, consommateurs, par inhalation, systémique: 105 mg/m<sup>3</sup>  
Indication sur Acide méthacrylique:  
DNEL long terme, ouvriers, par inhalation, local: 88 mg/m<sup>3</sup>  
DNEL long terme, ouvriers, dermique, systémique: 4,25 mg/kg bw/d  
DNEL long terme, ouvriers, par inhalation, systémique: 29,6 mg/m<sup>3</sup>  
DNEL long terme, consommateurs, par inhalation, local: 6,55 mg/m<sup>3</sup>  
DNEL long terme, consommateurs, dermique, systémique: 2,55 mg/kg bw/d  
DNEL long terme, consommateurs, par inhalation, systémique: 6,3 mg/m<sup>3</sup>

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

## COLLE METHACRYLATE MMA 415 A

Numéro de matière MMA 415 COMPOSANT A

Mise à jour: 31/5/2023

Version: 1.0

Remplace la version: 0.0

Langue: fr-FR

Date d'édition: 1/6/2023

Page: 5 de 11

PNEC: Indication sur Méthacrylate de méthyle:  
PNEC eau (eau douce): 0,94 mg/L  
PNEC eau (eau de mer): 0,94 mg/L  
PNEC eau (libération périodique): 0,94 mg/L  
PNEC sédiment (eau douce): 5,74 mg/kg dw  
PNEC sédiment (eau de mer): 5,74 mg/kg dw  
PNEC terre: 1,47 mg/kg dw  
PNEC station d'épuration (stp): 10 mg/L  
Indication sur Acide méthacrylique:  
PNEC eau (eau douce): 0,82 mg/L  
PNEC eau (eau de mer): 0,82 mg/L  
PNEC eau (libération périodique): 0,82 mg/L  
PNEC terre: 1,2 mg/kg dw  
PNEC station d'épuration (stp): 10 mg/L

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches.

### Protection individuelle

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire. Utiliser un filtre combiné A/P conforme EN 14387. La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!

Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme EN 374. Type de gants: caoutchouc butyle - Epaisseur du revêtement: 0,5 mm Période de latence > 480 min Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme NF EN ISO 16321-1:2022.

Protection corporelle: Porter des vêtements de protection antistatiques et ignifuges.

Mesures générales de protection et d'hygiène: Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Conserver les vêtements de travail à part. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Equiper les lieux de travail d'un rince-oeil et d'une douche de premier secours.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Cf. "6.2 Précautions pour la protection de l'environnement".

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique à 20 °C et 101,3 kPa	liquide
Couleur:	Forme: visqueux blanc
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C (Méthacrylate de méthyle)
Inflammabilité:	Liquide et vapeurs très inflammables.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:	LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): non déterminé LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): non déterminé
Point éclair/plage d'inflammabilité:	10 °C (Méthacrylate de méthyle)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

## COLLE METHACRYLATE MMA 415 A

Numéro de matière MMA 415 COMPOSANT A

Mise à jour: 31/5/2023  
Version: 1.0  
Remplace la version: 0.0  
Langue: fr-FR  
Date d'édition: 1/6/2023

Page: 6 de 11

Température d'auto-inflammabilité:	non déterminé
La température de décomposition:	non déterminé
pH:	non déterminé
Viscosité, dynamique:	à 20 °C: non déterminé
Viscosité, cinématique:	à 20 °C: non déterminé
Solubilité dans l'eau:	miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	1,32 log P(o/w) (méthacrylate de méthyle) D'après le coefficient de partage n-octanol/eau, une accumulation significative dans les organismes est peu probable.
Tension de vapeur:	à 20 °C: non déterminé
Densité:	non déterminé
Densité de la vapeur:	non déterminé
Caractéristiques des particules:	Non applicable

### 9.2 Autres informations

Propriétés explosives:	Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Propriétés comburantes:	non oxydant
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Liquide et vapeurs très inflammables.  
Méthacrylate de méthyle: Des mélanges explosifs à l'air peuvent déjà se former à température ambiante.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Le produit est généralement livré sous forme stabilisée. En cas d'un stockage exagérément prolongé et/ou à une température trop élevée il peut cependant se produire une polymérisation avec dégagement de chaleur.  
Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.

### 10.4 Conditions à éviter

Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte.  
Protéger contre: Radiations UV/rayonnement solaire. Protéger du gel. Protéger de l'humidité.

### 10.5 Matières incompatibles

Agent réducteur, amines, métaux lourds, peroxydes, agents oxydants, acides inorganiques.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique: non déterminé

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

## COLLE METHACRYLATE MMA 415 A

Numéro de matière MMA 415 COMPOSANT A

Mise à jour: 31/5/2023

Version: 1.0

Remplace la version: 0.0

Langue: fr-FR

Date d'édition: 1/6/2023

Page: 7 de 11

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
ATEmix (calculé): ATE > 2000 mg/kg.

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
ATEmix (calculé): ATE > 2000 mg/kg.

Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. ATEmix (calculé): ATE > 20 mg/L.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2; H315 = Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2; H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1; H317 = Peut provoquer une allergie cutanée. Les personnes présentant une hypersensibilité des voies respiratoires (asthme, bronchite chronique, etc.) ne doivent pas manipuler le produit.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sur et par le lait maternel: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): STOT SE 3; H335 = Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### 11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucune donnée disponible

Autres informations:

Indication sur Méthacrylate de méthyle:

DL50 Rat, par voie orale: > 5.000 mg/kg

DL50 Lapin, dermique: > 5.000 mg/kg (OCDE 402)

CL50 Rat, par inhalation (aérosol): 29,8 mg/L/4h

Indication sur Acide méthacrylique:

DL50 Rat, par voie orale: 1.320 mg/kg (OCDE 401)

DL50 Lapin, dermique: 500 - 1.000 mg/kg

CL50 Rat, par inhalation (aérosol): 7,1 mg/L/4h

#### Symptômes

En cas d'inhalation: Irritation des muqueuses, toux, maux de tête, état semi-conscient.

Après contact avec les yeux:

Un contact direct avec les yeux peut entraîner une brûlure, un larmolement ou une rougeur.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

## COLLE METHACRYLATE MMA 415 A

Numéro de matière MMA 415 COMPOSANT A

Mise à jour: 31/5/2023

Version: 1.0

Remplace la version: 0.0

Langue: fr-FR

Date d'édition: 1/6/2023

Page: 8 de 11

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

Indication sur Méthacrylate de méthyle:

Toxicité pour les algues:

CE50 Pseudokirchneriella subcapitata (algue verte): > 110 mg/L/ 72 h (OECD 201).

Toxicité pour la daphnia:

CE50 Daphnia magna (puce d'eau géante): 69 mg/L/ 48 h .

Toxicité pour le poisson:

NOEC Danio rerio: 9,4 mg/L/ 35d.

CL50 Oncorhynchus mykiss: >79 mg/L /96 h.

Indication sur Acide méthacrylique:

Toxicité pour les algues:

CE50 Pseudokirchneriella subcapitata (algue verte): > 45 mg/L/ 72 h .

Toxicité pour la daphnia:

CE50 Daphnia magna (puce d'eau géante): > 130 mg/L/ 48 h .

Toxicité pour le poisson:

NOEC Danio rerio: 10 mg/L/ 35d.

CL50 Oncorhynchus mykiss: 85 mg/L /96 h.

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses:

Indication sur Méthacrylate de méthyle:

Biodégradabilité: 94%/14 d (OECD 301 C), facilement biodégradable

Indication sur Acide méthacrylique:

Biodégradabilité: 86%/28 d (OECD 301 D), facilement biodégradable

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC):

Indication sur Méthacrylate de méthyle:

Facteur de bioconcentration (FBC): 1,32

Indication sur Acide méthacrylique:

Facteur de bioconcentration (FBC): 0,93

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

#### 12.7 Autres effets néfastes

Remarques générales:

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### Produit

Code de déchet:

08 04 09\* = Déchets de colles et de mastics contenant des solvants organiques ou autres matières dangereuses.

\* = Soumis à une documentation.

Recommandation:

Incinération de déchets spéciaux avec autorisation des autorités locales.

Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères.

##### Conditionnement

Code de déchet:

15 01 10\* = Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

\* = Soumis à une documentation.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

## COLLE METHACRYLATE MMA 415 A

Numéro de matière MMA 415 COMPOSANT A

Mise à jour: 31/5/2023

Version: 1.0

Remplace la version: 0.0

Langue: fr-FR

Date d'édition: 1/6/2023

Page: 9 de 11

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.  
Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.  
Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.  
Manipuler les récipients vides avec précaution: toute ignition peut provoquer une explosion.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:

UN 1133

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: ONU 1133, ADHÉSIFS

ADN: ONU 1133, Adhésifs

IMDG, IATA-DGR: UN 1133, ADHESIVES

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN: Classe 3, Code: F1

IMDG: Class 3, Subrisk -

IATA-DGR: Class 3



#### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: II

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement:

La substance/le mélange ne présente pas un danger pour l'environnement sur la base des critères des règlements types de l'ONU.

Polluant marin - IMDG: non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

##### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Panneau d'affichage: ADR/RID: Classe de danger 33, Numéro ONU UN 1133

Étiquette de danger: 3

Dispositions particulières: 640D

Quantités limitées: 5 L

EQ: E2

Conditionnement - Instructions: P001 IBC02 R001

Conditionnement - Dispositions particulières: PP1

Réglementations particulières pour le conditionnement groupé:

MP19

Réservoirs mobiles - Instructions: T4

Réservoirs mobiles - Dispositions particulières: TP1 TP8

Codification réservoirs: LGBF

Code de restriction en tunnel: D/E

##### Transport par voie fluviale (ADN)

Étiquette de danger: 3

Dispositions particulières: 640D

Quantités limitées: 5 L

EQ: E2

Équipement nécessaire: PP - EX - A

aération: VE01

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

## COLLE METHACRYLATE MMA 415 A

Numéro de matière MMA 415 COMPOSANT A

Mise à jour: 31/5/2023  
Version: 1.0  
Remplace la version: 0.0  
Langue: fr-FR  
Date d'édition: 1/6/2023

Page: 10 de 11

### Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS:	F-E, S-D
Dispositions particulières:	-
Quantités limitées:	5 L
Excepted quantities:	E2
Conditionnement - Instructions:	P001
Conditionnement - Réglementations:	PP1
IBC - Instructions:	IBC02
IBC - Réglementations:	-
Instructions réservoirs - IMO:	-
Instructions réservoirs - UN:	T4
Instructions réservoirs - Réglementations:	TP1, TP8
Arrimage et manutention:	Category B.
Propriétés et observations:	Adhesives are solutions of gums, resins, etc., usually volatile due to the solvents. Miscibility with water depends upon their composition.
Groupe de ségrégation:	none

### Transport aérien (IATA)

Etiquette de danger:	Flamm. liquid
Code de quantité exceptée:	E2
Avions passagers et cargo: Quantité limitée:	Pack.Instr. Y341 - Max. Net Qty/Pkg. 1 L
Avions passagers et cargo:	Pack.Instr. 353 - Max. Net Qty/Pkg. 5 L
Avion-cargo uniquement:	Pack.Instr. 364 - Max. Net Qty/Pkg. 60 L
Dispositions particulières:	A3
Emergency Response Guide-Code (ERG):	3L

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

#### Directives nationales - États-membres de la CE

#### Étiquetage de l'emballage d'un volume <= 125mL



Mention d'avertissement:	<b>Danger</b>	
Mentions de danger:	H317 H335	Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires.
Conseils de prudence:	P102 P261 P271 P280	Tenir hors de portée des enfants. Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
	P405 P501	Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: 3, 40, 75  
Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III]: P5c.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

## COLLE METHACRYLATE MMA 415 A

Numéro de matière MMA 415 COMPOSANT A

Mise à jour: 31/5/2023

Version: 1.0

Remplace la version: 0.0

Langue: fr-FR

Date d'édition: 1/6/2023

Page: 11 de 11

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H225 = Liquide et vapeurs très inflammables.  
H302 = Nocif en cas d'ingestion.  
H311 = Toxique par contact cutané.  
H314 = Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H315 = Provoque une irritation cutanée.  
H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 = Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 = Nocif par inhalation.  
H335 = Peut irriter les voies respiratoires.

Créée: 31/5/2023

Service responsable de la fiche technique:

voir rubrique 1: Service responsable de l'information

Abréviations et acronymes:

Acute Tox.: Toxicité aiguë  
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures  
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route  
AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise  
CAS: Service des résumés chimiques  
CE: Communauté européenne  
CFR: Code des règlements fédéraux  
CL50: Concentration létale médiane  
CLP: Classification, étiquetage et emballage  
Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses  
DL50: Dose létale 50%  
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum  
DNEL: Dose dérivée sans effet  
EC50: Concentration efficace 50%  
EN: Norme européenne  
EQ: Quantités exceptées  
Eye Dam.: Endommagement des yeux  
Eye Irrit.: Irritation des yeux  
FBC: Facteur de bioconcentration  
Flam. Liq.: Liquide inflammable  
IATA: Association du transport aérien international  
IATA-DGR: Association du transport aérien international – Règlement sur les marchandises dangereuses  
IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac  
LEP: Limite d'exposition professionnelle  
LIE: Limite Inférieure d'Explosivité  
log P(o/w): Coefficient de partage: octanol/eau  
MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires  
NOEC: Concentration sans effet observé  
OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Économiques  
ONU: Organisation des Nations unies  
OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail  
PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique  
PNEC: Concentration prédite sans effet  
REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques  
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
Skin Corr.: Corrosion cutanée  
Skin Irrit.: Irritation de la peau  
Skin Sens.: Sensibilisation cutanée  
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
TLV: Valeur limite d'exposition  
TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses  
UE: Union européenne  
UV: Ultraviolet  
vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.